

Une enquête eut lieu tout de suite, et fit ressortir le fait, que personne n'avait approché le malade durant les quelques heures précédant l'empoisonnement, si ce n'est Jolicœur qui, seul, préparait ses remèdes et les lui donnait.

Comme ces médicaments étaient dans un placard de la chambre de M. de la Salle, pouvait-on concevoir qu'il aurait permis à n'importe qui d'en approcher ?

A moins que la fatigue ou le sommeil, alourdissant ou assoupissant ses paupières, ne fussent survenus au moment où Jolicœur s'était absenté et ne lui eussent ravi la juste notion de ce qui se passait auprès de lui.

Mais il ne voulut point admettre cette hypothèse : il n'y avait donc plus d'autre alternative que de déclarer Jolicœur coupable, malgré ses protestations d'innocence.

C'est ce que firent ses juges.

On conduisit donc le jeune homme dans un bâtiment du fort, et un soldat placé en faction devant la porte de la prison, fut chargé de prévenir toute tentative d'évasion de sa part.

Le greffier du tribunal ayant lu la sentence, le major-commandant ordonna à un sergent d'aller avec deux hommes chercher le prisonnier.

Tous les regards se fixèrent sur la porte qui se ferma sur les soldats, et qui devait se rouvrir pour leur livrer passage avec le malheureux jeune homme.

Lorsqu'elle tourna sur ses gonds, le sergent seul, en sortit en courant. Son air excité révéla tout de suite quelque chose d'anormal.

Les spectateurs intrigués s'avancèrent un peu et se penchèrent en avant pour mieux saisir ce qu'il allait dire. Jugez de leur surprise en entendant l'officier subalterne annoncer :

— Mon commandant... il s'est évadé !...

— Comment ?... que dites-vous ?... évadé ?...

— Oui ! En entrant dans la bâtisse où l'on le t'nait enfermé, j'ouvre la bouche pour lui dire qu'on l'attendait pour la cérémonie... mais je m'aperçois qu'il a fait pour s'en aller ? que je me demandais à moi-même... Tout-à-coup, un de mes hommes — car ils cherchaient aussi — m'appelle et m'dit en m'montrant l'âtre de la cheminée : " Voyez donc là, sergent !... tout' c'te suie et ces pierres calcinées qu'ont dû dégringoler de là-haut !... m'est avis que l'oiseau a disparu par là !..." C'était la seule probabilité probable... aussitôt, j'ordonne à mes hommes de jeter l'alarme dans le fort et d' fouiller partout... car je crois que l'évasion est toute fraîche !...

— Je vais faire cerner le fort, dit le major.

— Mon officier, il y a encore aut' chose !

— Qu'est-ce ?... dites vite !...

— Eh ben !... au-dessus du manteau d' la cheminée on a trouvé deux dessins grotesques faits avec du charbon. Le premier figure un bonhomme le bras levé, comme pour frapper, et tenant un couteau à la main. La signification s'imposait : Vengeance !... Dans l'aut' image, le même individu ayant les deux mains en ligne avec le nez, faisait une nique expressive...

Quelques détonations retentirent à l'intérieur du fort.

Ce fut alors qu'en levant la tête vers les fortifications, chacun put voir un homme noirci, sauter à bas de la palissade, du côté du fleuve.

C'était Jolicœur !

Un cri s'échappe de toutes les poitrines :

— Jolicœur !... c'est Jolicœur !... il se sauve !...

— Feu !... feu !... Sus à lui !... vociféra le major.

Une courte distance sépare l'enceinte du poste de la berge. L'évadé y arrivera-t-il avant d'être atteint par les balles qu'on lui envoie ?

L'emplacement du fort avait été choisi par Frontenac, en 1673. En amont des Mille Iles entre lesquelles se précipitent les eaux resserrées du lac Ontario, une péninsule s'avance dans laquelle se creuse une baie profonde. C'est aux abords de cette baie, à quelques mètres seulement de l'onde, qu'était bâtie, sur un plateau, la palissade de Cataracouy.

Jolicœur arriva aux rochers surplombant le fleuve, et prit son élan pour y plonger. Auparavant, il se retourna et jeta vers le fort et les soldats de de la Salle, un geste de défi.

— Feu !... feu !... cria le commandant.

Les fusils crachèrent leurs plombs meurtriers dans un nuage de fumée.

Ensuite, tous coururent au plateau. On espérait y trouver un cadavre. A si faible portée et parmi tant de projectiles, quelques-uns devaient avoir porté, mais on ne vit rien ; pas plus de Jolicœur que sur la main !

Il avait pu se jeter dans la baie !

Quelques soldats montèrent dans les embarcations amarrées au bord de l'eau, et sillonnèrent la baie en tous sens. Le domestique de M. Cavalier ne reparut pas.

Il avait donc péri !

Plusieurs personnes demeurèrent une heure ou deux sur la berge examinant la surface de l'onde, s'attendant toujours à voir reparaitre l'infortuné jeune homme.

Enfin, lassé, chacun réintégra son domicile ou s'en alla vaquer à ses occupations.

Mais cette affaire fournit matière à conversation, longtemps, le jour et le soir à la veillée.

De la Salle reçut la nouvelle sans mot dire ; peut-être jugeait-il la punition suffisante ?

Qui lui eût dit que de ce fait allaient dépendre ses plus grandes misères, ses plus navrantes infortunes, des malheurs à décourager des caractères très forts, l'eût énormément surpris, mais probablement laissé incrédule.

CHAPITRE I

ATTAQUE NOCTURNE

Nous avons dit que le fort Frontenac fut construit en 1673. L'idée du Gouverneur du Canada en élevant cette enceinte de palissades autour de quelques habitations et de quelques magasins, était de détourner au détriment des Hollandais d'Albany, le commerce des pelleteries que ceux-ci pratiquaient avec les Iroquois chassant dans le Haut-Canada, et, à cette fin, il accorda la permission de faire la traite avec ces sauvages, à deux marchands bien connus : Jacques Le Bert, de Montréal, et Charles Aubert de la Chesnaye, de Québec.

Au cours des années 1673-75, les deux associés eurent la jouissance du fort, des logements et des magasins, à charge de les tenir en bon état.

Au mois de mai 1675, Louis XIV donna le fort à Cavalier de la Salle, à condition qu'il le rebâtirait en pierre ; qu'il y entretiendrait vingt hommes pendant deux ans ; et, après cela, une garnison pareille à celle de Montréal ; qu'il placerait une colonie de cultivateurs dans le voisinage ; qu'il rembourserait au roi les dix mille francs qu'avait coûtés la construction du fort en 1673, ainsi qu'à Le Bert et La Chesnaye les neuf mille francs par eux dépensés dans la même place, moyennant quoi La Salle pouvait faire seul le trafic du lac Ontario et plus loin même, durant les trois années finissant le 12 mai 1678.

Pendant l'été de 1677, de la Salle avait terminé le nouveau fort, formant un carré de quatre-vingt dix pieds, et comprenant quatre bastions. Plusieurs familles de colons avaient pris des terres près des murs de Cataracouy. Quant aux remboursements stipulés envers le roi et envers Le Bert et La Chesnaye, de la Salle les fit en 1677.

On le voit, il avait fait honneur à toutes ses obligations. Aussi dans l'automne de 1677, il s'embarqua pour la France, où il allait s'efforcer d'obtenir la continuation de son privilège de traite durant cinq autres années.

M. de la Salle, grâce aux lettres de M. de Frontenac, dont il s'était muni, n'eut pas trop de difficultés à obtenir ce qu'il désirait. Colbert le reçut avec bienveillance. D'ailleurs, à part ses lettres de recommandations qu'il apporta du comte de Frontenac, il comptait aussi de puissants protecteurs auprès du

Roi-soleil. Ceux-ci, grâce à leur influence, lui firent accorder plus qu'il n'espérait, car on lui concéda le privilège de construire des forts sur les grands lacs pour y développer son commerce.

Si la saison eût été favorable, l'infatigable Rouennais se serait très probablement mis en route pour le Canada, mais l'hiver était proche, et il n'y avait plus de vaisseau en partance pour cette lointaine contrée.

Profitant de ce séjour forcé dans la grande ville, il résolut de ne pas perdre ce temps oisivement, mais de cultiver et de bien entretenir l'amitié que lui portaient ses hauts protecteurs, en leur faisant sa cour.

Entre-temps, il s'occupait aussi du soin de choisir une trentaine de courageux et forts gaillards pour les opérations qui germaient dans son cerveau, et qui devaient voir leur éclosion sous le ciel canadien.

" Les jours se suivent et ne se ressemblent pas," ai-je vu quelque part, mais pour M. de la Salle il n'en était pas ainsi. Chaque nouvelle journée apportait la même monotonie aussi accablante que la veille ; et cela lui faisait désirer ardemment l'époque où la navigation reprendrait son essor vers l'Amérique Septentrionale.

Il est bien probable qu'il aurait aimé à prendre part à quelque aventure de nature à lui procurer plus de mouvement, d'excitation. Peut-être en fit-il le souhait en lui-même ou l'exprima-t-il tout bas ? Que cela soit, ou non, tel était l'état de son esprit.

Après avoir joui d'une accalmie, le vent allait changer et pronostiquer des bourrasques surprenantes, comme on le verra plus loin.

Un jour, M. le prince de Conti convia M. de la Salle à un dîner intime où il voulait lui présenter un jeune officier de l'armée française, que la paix de Nimègue, tout récemment conclue, laissait sans emploi. Il le lui recommandait instamment à titre de lieutenant, et louait tant ses bonnes qualités, son caractère droit, sa volonté ferme, sa bravoure et sa fidélité à toute épreuve, que la curiosité de l'explorateur en fut fortement piquée.

Car un tel homme, en lequel il pourrait reposer sa confiance, pouvait avoir une importance capitale pour l'exécution de ses projets futurs, et depuis son séjour en France, il n'en avait pas rencontré de semblable.

— Je ne serais pas surpris, pensait-il, au contraire, j'éprouverais plutôt de l'étonnement, que monseigneur colorât les talents de celui qu'il me recommande, afin de m'engager à le prendre avec moi... il en est toujours ainsi, en faveur des protégés que l'on veut placer... Et, pour plaire à Son Altesse, que ne ferais-je pas ?... Enfin ! nous verrons !...

Chez M. de Conti un laquais reçut M. de la Salle et le conduisit dans l'un des salons où quelques gentils-hommes conversaient avec l'hôte en attendant l'heure du dîner. De la Salle les connaissait tous, moins un que le maître de céans lui présenta. C'est ce dernier qui avait fait le sujet de la lettre du prince.

— Le nom de M. le chevalier de Tonty, fit de la Salle en s'inclinant vers celui-ci, offre une consonnance agréable avec celui de notre amphitryon. Cela est d'un bon augure, monsieur !

— J'en suis flatté, M. de la Salle, répondit le chevalier, et j'espère qu'au sortir de l'entretien que je sollicite, le jour qu'il vous plaira, et que vous m'accorderez, n'est-ce pas ? j'aurai pu gagner vos bonnes grâces et être agréé de vous.

— Je le souhaite, monsieur !... Vous désirez donc beaucoup voir l'Amérique ?

— Je désire ne pas demeurer inactif ! J'ai embrassé la carrière des armes de bonne heure, et je l'aime, mais la paix de Nimègue que l'on vient de conclure me laisse sans perspective d'avancement.

— Vous avez pris part à la campagne contre les Hollandais ?

— Non, monsieur ! Je reviens de la Sicile... J'étais à l'attaque de Messine, l'an dernier, lorsque les troupes françaises, sous les ordres de M. de Vivonne, frère de Madame de Montespan, se battirent contre les Espagnols.

— Ah !

— J'y fus blessé, et j'eus même le malheur d'être fait prisonnier.

(A suivre)